

Élection à Sainte-Marie-Madeleine

Trois conseillers appuient Carpentier

Benoit Lapierre | Le Courrier

Les assises politiques du maire Simon Lacombe dans son fief de Sainte-Marie-Madeleine paraissent s'effriter à la veille d'une élection partielle au sein de son conseil municipal.

Trois conseillers qui s'étaient joints à son équipe aux élections générales de 2013, Lise Cadieux, Jean-Guy Chassé et Daniel Choquette, ont décidé d'appuyer Gilles Carpentier, le candidat qui s'affiche ouvertement contre le maire Lacombe en vue du scrutin du 29 mars au siège de conseiller no 3.

Cette élection se déroule avec, en toile de fond, l'affaire du garage de la rue Demers, un dossier urbanistique qui passe mal dans l'opinion publique et avec lequel l'administration Lacombe s'est enlisée ces derniers mois. C'est d'ailleurs cette histoire qui a entraîné le départ de l'ex-conseillère Hélène Di Tomaso, une membre de l'équipe Lacombe aux élections de 2013. Elle avait accédé au conseil en battant Gilles Carpentier, qui souhaite maintenant l'y remplacer.

S'il est élu, il pourrait, avec le concours de ses trois alliés, rendre le camp Lacombe minoritaire au conseil de Sainte-Marie-Madeleine jusqu'aux élections de 2017. « Ça ne veut pas dire que nous voterons toujours contre le maire. M. Lacombe a ses bons et ses mauvais côtés, et nous ne sommes ni pour, ni contre lui. Ce qu'on veut, c'est que la municipalité soit équitable pour tous », explique Daniel Choquette, en parlant du traitement des dossiers municipaux.

Pour eux, la demande relative au remplacement d'un petit entrepôt commercial par un autre bâtiment dérogatoire beaucoup plus imposant sur un lot résidentiel de la rue Demers n'a pas été analysée correctement à la municipalité. Ils considèrent que ni le comité consultatif d'urbanisme (CCU), ni le conseil n'ont obtenu l'heure juste dans ce dossier. « À notre premier CCU sur ce projet, la bâtisse (l'entrepôt démolie) était déjà à terre, et Simon (le



Le candidat Gilles Carpentier (à droite) est appuyé par les conseillers Jean-Guy Chassé, Daniel Choquette et Lise Cadieux.

Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

maire Lacombe) était là pour faire le lobby du promoteur », soutient Gilles Carpentier, qui siège au CCU depuis sa création, il y a six ans, en tant que représentant des citoyens. Il n'a jamais donné son accord aux dérogations mineures que voulait obtenir le promoteur, Sylvain Lévesque, de Moto centre Saint-Hyacinthe.

Lise Cadieux, qui siège aussi au CCU, dit avoir vécu les mêmes frustrations que lui dans ce dossier. « On n'avait pas grand-chose à se mettre sous la dent », affirme-t-elle.

Mais advenant sa victoire à l'élection partielle, que ferait le camp Carpentier avec cette patate chaude que constitue l'affaire du garage de la rue Demers? « On continuera de suivre le dossier et de s'informer, on va donner l'heure juste, on va répondre à toutes les questions », promet le candidat Carpentier, un retraité de 67 ans.

Enfin, Daniel Choquette affirme que cette élection n'est pas une vendetta

dirigée contre le maire Lacombe. « L'histoire, ce n'est pas qu'on est fâché contre lui. On appuie Gilles parce qu'on sait qu'il est capable de travailler fort. » ←